

# COURS DE COMPTABILITE GENERALE

PAR LE PROFESSEUR ELY MADIODIO FALL

## INTRODUCTION GENERALE

La comptabilité a été longtemps utilisée avant l'élaboration ou l'invention d'une technique comptable rationnelle. Les marchands du moyen-âge et plus tard les commerçants du XVI<sup>ème</sup> siècle (naissance du capitalisme social) faisaient déjà de la comptabilité. Mais elle n'était pas faite de la même manière les uns et les autres.

L'enrichissement de l'individu était un signe personnel et ne jouait pas un rôle important dans les rapports socio-économiques puisque la production était faite par une personne, une personne seule ou une personne aidée par sa famille.

Au cours de la renaissance, les corporations composées de plusieurs personnes constituaient des unités de production mais leurs membres qui faisaient un travail commun n'étaient pas salariés. Ces unités de production ne permettaient toutefois pas d'apercevoir des rapports sociaux.

C'est après la révolution française de 1789 qui a aboli les corporations pour l'installation des manufactures qui vont être le soubassement de la révolution industrielle et commerciale, que la comptabilité commençait à jouer un rôle important.

Avec l'évolution de l'économie moderne, elle a été modifiée sous forme de plan comptable générale. Elle est devenue aujourd'hui une technique ou technologie rationnelle qui permet d'évaluer les activités productives dans une économie.

Aujourd'hui, le signe de la richesse individuelle ne joue plus un rôle important dans l'économie pour les considérations sociales. Les économies des différents pays du monde sont constituées par des groupes ou unités de production comportant chacune plusieurs facteurs permettant de fabriquer un produit ou un service.

Dans de telles économies, la gestion joue un rôle important d'une manière générale et la comptabilité est devenue incontournable. C'est ainsi que dans chaque pays ou un ensemble de pays, l'organisation de la comptabilité est présentée sous la forme d'un plan comptable qui est obligatoire par décret ou par la loi pour toutes les entreprises qui tiennent une comptabilité. En effet, la comptabilité de l'entreprise que nous allons faire permet aux actionnaires ou associés, à l'Etat et aux prêteurs (créanciers) de suivre l'évolution de la finance de l'entreprise.

La comptabilité est actuellement la méthode la plus rationnelle pour noter toutes les opérations effectuées par l'entreprise au cours d'une période considérée. Naturellement, il s'agit des opérations ayant entraîné des mouvements de fonds, exemple : les achats de marchandises, de matières premières ou de services qui sont des dépenses qu'on appelle charges ou les ventes de marchandises ou de prestations de services ou de produits finis qui constituent les recettes de l'entreprise au cours d'une période.

On pouvait noter ces opérations dans un cahier au jour le jour. C'est une forme empirique de la comptabilité car le cahier ne permet pas d'éviter des erreurs. Mais si on applique la méthode moderne de la comptabilité on ouvre une rubrique par feuille en notant les opérations effectuées dans chaque feuille ce qui permet à la fin de l'exercice d'avoir le total pour chaque opération. Voilà le rôle très important que joue la comptabilité dans les économies modernes.

## TITRE 1 : LES PRINCIPES ET MECANISMES DE LA COMPTABILITE

Les principes et mécanismes de la comptabilité constituent une illustration du droit, notamment du droit des biens et du droit des obligations.

### CHAPITRE 1 : DEFINITION DE LA COMPTABILITE

Nous avons déjà défini la comptabilité comme étant une méthode ou une technique de gestion qui permet d'établir à tout moment la valeur ou le patrimoine de l'entreprise. C'est une méthode rationnelle d'évaluer le patrimoine de l'entreprise. La comptabilité se définit encore plus exactement par son but.

Il peut donc exister plusieurs comptabilités selon les différents buts poursuivies par l'entreprise. Le mot compte est couramment utilisé dans le langage ordinaire. Le compte rendu est un exposé de deux parties :

- La première partie d'énumérer les instructions du bilan de la mission et
- La deuxième partie c'est la manière dont la mission a été menée.

Si la mission comprenait des fonds donnés pour faire un certain nombre d'actes, le compte rendu devient une simple comptabilité car la première partie consistera à énumérer les fonds et les instructions qui ont été données.

Cette définition est très pratique. La conséquence que l'on peut en tirer est la suivante : le montant des ressources qui ont été remises doit être employé pour effectuer les opérations qui ont permis d'effectuer la mission. Par cela, on peut dire que le total des fonds reçus doit toujours être égal au total des emplois qui ont été faits de ces ressources.

Le rôle de la comptabilité dans les entreprises est déterminé par le but qui lui est assigné. Ce but peut être l'établissement du coût de production d'un objet fabriqué par l'entreprise : il s'agit de la comptabilité analytique d'exploitation. Il y a aussi la comptabilité des matières.

Mais la comptabilité que nous ferons est la comptabilité financière (générale). Elle à enregistrer toutes les opérations effectuées par l'entreprise ayant entraîné les mouvements de fonds.

### CHAPITRE 2<sup>EME</sup> : LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA COMPTABILITE

La comptabilité se déroulera selon un certain nombre de règles tirées des principes fondamentaux.

#### PREMIER PRINCIPE FONDAMENTAL :

Une entreprise, quelque soit sa forme juridique, n'existe sur le plan économique, financier social et juridique que dans la mesure où des fonds ont été remis à cette entreprise. Un apport de fonds est toujours indispensable.

#### DEUXIEME PRINCIPE FONDAMENTAL :

L'entreprise est une personnalité juridique par la force de la loi. Elle a donc un patrimoine comme une personne physique. Les biens qu'elle achète lui appartiennent en propre. Mais les fonds qui ont été donnés à l'entreprise pour effectuer des opérations constituent des dettes vis-à-vis des actionnaires, des associés ou des prêteurs. L'entreprise ne possède rien sans avoir en contrepartie une dette équivalente.

#### TROISIEME PRINCIPE FONDAMENTAL :

Les documents de base de la comptabilité est un tableau en deux parties :

- Une première partie qui contient la liste des personnes qui ont remis des fonds à l'entreprise à titre d'actionnaire ou à titre de prêteur.
- Une deuxième partie qui contient la liste des emplois qu'a fait l'entreprise de ces ressources.

La conséquence tirée de ce principe est qu'il y aura toujours égalité entre le total des ressources données à l'entreprise et le total des emplois qui ont été faits grâce à ces ressources.

Comme l'entreprise ne peut employer que les ressources mises à sa disposition et comme elle doit justifier l'emploi de tout ce qu'elle a reçu, les deux parties de ce tableau ont des totaux strictement égaux et il devra toujours en être ainsi. Cette règle ne comporte aucune exception.

Par ce motif et étant donné cette idée d'équilibre continue, ce document est comme une balance.

Conclusion tirée des principes fondamentaux : l'entreprise n'a rien par elle-même ; tout ce qu'elle a, elle le doit.

### CHAPITRE 3<sup>EME</sup> : LES DOCUMENTS COMPTABLES

Ils représentent les données de l'exploitation de l'entreprise qui représente l'ensemble des opérations effectuées au cours de la période concernée.

#### SECTION 1<sup>ERE</sup> : LA BALANCE

La balance permet d'avoir à travers un tableau comme un graphique le régime juridique des opérations financières au cours d'une période et la manière dont elles ont été financées.

La balance nous rend compte :

- des ressources dont dispose l'entreprise au cours d'une période donnée,
- leur montant total et en même temps
- les emplois faits de ces ressources.

C'est un compte rendu de la mission exécutée par l'entreprise au cours de la période.

#### PARAGRAPHE 1<sup>ER</sup> : PRESENTATION MATERIELLE DE LA BALANCE

La balance se présente en un tableau composé de deux parties :

- La partie de gauche porte le nom de « débit » et
- La partie de droite « crédit ».

**EXEMPLE** : Une entreprise a été créée d'un capital de 100 millions versés dans un compte ouvert au nom de l'entreprise.

DEBIT	BALANCE (DATE)		CREDIT
EMPLOIS	SOMMES	RESSOURCES	SOMMES
DEPOT EN BANQUE	100.000.000	CAPITAL	100.000.000

#### PARAGRAPHE 2<sup>EME</sup> : MODIFICATION DE LA BALANCE

Les entreprises établissent des balances tous les mois ou tous les trimestres ou des balances par semestre et en dernier ressort, à la fin de l'année.

L'établissement d'une balance est obligatoire. La balance se modifie entre deux périodes ; après une période considérée, les deux balances sont différentes, on dit que la première a été modifiée par la deuxième.

**PREMIERE MODIFICATION**

Supposons qu'après cette première balance, l'entreprise effectue les opérations suivantes :

- Achat d'un bâtiment pour 35 millions prélevés sur les 100 millions,
- Achat de matières premières industrielles pour 40 millions prélevés sur le compte bancaire,
- Règlement des installations et aménagements pour 5 millions payés par un prélèvement sur la banque.

Présentons la nouvelle balance après modification.

DEBIT		2ème BALANCE (DATE)		CREDIT	
EMPLOIS	SOMME	RESSOURCES	SOMME		
PRELEVEMENT BANQUE	20.000.000	CAPITAL		100.000.000	
BATIMENT	35.000.000				
MATERIELS INDUSTRIELS	40.000.000				
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	5.000.000				
	100.000.000			100.000.000	

**DEUXIEME MODIFICATION**

Supposons qu'après cette première modification, l'entreprise effectue les opérations suivantes :

- Achat de matières premières pour une valeur de 10 millions,
- Emission d'un emprunt de 25 millions versés à la banque,
- Achat de pièces détachées pour 15 millions,
- Règlement d'une caution pour location de magasin pour 2 millions.

La balance de ce moi se présente de la manière suivante :

DEBIT		3ème BALANCE (DATE)		CREDIT	
EMPLOIS	SOMME	RESSOURCES	SOMME		
BATIMENT	35.000.000	CAPITAL		100.000.000	
MATERIELS INDUSTRIELS	40.000.000	EMPRUNT		25.000.000	
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	5.000.000				
MATIERES PREMIERES	10.000.000				
PIECES DETACHEES	15.000.000				
CAUTION	2.000.000				
PRELEVEMENT BANQUE	18.000.000				
	125.000.000			125.000.000	

**SECTION 2<sup>ème</sup> : LE BILAN**

Le bilan n'est pas un compte rendu comme la balance. C'est l'illustration du patrimoine de l'entreprise. On peut dire qu'il s'agit de la représentation de l'entreprise à une date déterminée. En fait, c'est une forme de récapitulatif des éléments relatifs à la situation du patrimoine.

**PARAGRAPHE 1<sup>ER</sup> : PRESENTATION MATERIELLE DU BILAN**

ACTIF		BILAN (DATE)		PASSIF	
LIBELLES		SOMMES	LIBELLES		SOMMES

C'est un schéma simplifié parce qu'à chaque côté du bilan, il y a des éléments. Le schéma de base peut se représenter de la manière suivante :

Présentons le bilan de l'entreprise pour laquelle nous avons établi la dernière balance.

ACTIF		BILAN « DATE »		PASSIF	
LIBELLES		SOMMES	LIBELLES		SOMMES
BATIMENT		35.000.000	CAPITAL		100.000.000
MATERIELS INDUSTRIELS		40.000.000	EMPRUNT		25.000.000
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS		5.000.000	DETTES A COURT TERME		0
STOCK DE MATIERES PREMIERES		10.000.000			
STOCK DE PIECES DETACHEES		15.000.000			
CAUTION		2.000.000			
PRELEVEMENT BANQUE		18.000.000			
		125.000.000			125.000.000

**Remarque :**

Les actifs immobilisés ou immobilisations : bâtiments, matières premières, matérielles industrielles.

Les actifs circulant : stocks, créances, liquidités (banques et caisses), les titres de placement.

**SECTION 2<sup>ème</sup> : LA STRUCTURE D'ENSEMBLE DU BILAN**

Le patrimoine des entreprises, comme celui de toute personne juridique comporte à la fois un ensemble de droits et un ensemble d'engagement. La récapitulation des droits patrimoniaux, qu'une entreprise détient à une date donnée, constitue l'actif du bilan. Elle englobe aussi bien des droits de propriété détenus sur des objets matériels (terrains, bâtiments, équipements, stocks) ou immatériels (fonds de commerce, brevets, droit de créance sur le patrimoine d'un tiers, etc.)

L'inventaire des engagements patrimoniaux contractés par l'entreprise constitue le passif du bilan. Il inclure en premier lieu :

- les engagements contractés à l'égard des tiers (les prêteurs pour des emprunts à long ou court terme avec les remboursements d'intérêt, les fournisseurs, etc.). Le passif inclue également
- les engagements contractés par l'entreprise à l'égard de ses propriétaires ou associés.

En combinant les apports donnés à l'augmentation du capital et en y ajoutant les réserves, les actionnaires acquièrent un droit sur l'entreprise. Ce droit ne leur permet pas de prétendre à un remboursement intervenant à une date ferme ou pour un montant garanti. Il ne leur permet pas non plus de revendiquer une rémunération stable à une échéance précise. Il leur permet seulement de participer, au prorata de leurs parts du capital, à certaines décisions de gestion, ensuite au partage du bénéfice dont la distribution est décidée et au partage de la situation nette résiduelle en cas de dissolution de l'entreprise (boni de liquidation). Ainsi, les droits assurés au propriétaire actionnaire ou associé sont fortement marqués par l'incertitude mais il n'en constitue pas moins une source d'engagements pour l'entreprise ; ce qui justifie leur inscription au passif.

Il est essentiel, pour bien comprendre les mécanismes du bilan, de toujours avoir le tableau (ci-dessus représentant) le bilan dans le système de base.

### **CHAPITRE 3<sup>EME</sup> : LE RESULTAT DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE PENDANT UNE PERIODE CONSIDEREE**

Le compte de résultat se présente sous la forme d'un tableau divisé en deux parties. La partie de gauche porte le nom de « débit » comme la balance et la partie de droite porte le nom de « crédit ». Quand on écrit à gauche du compte, on dit qu'on débite le compte. Quand on écrit à droite, on dit qu'on crédite le compte. Comme on le constate, ce compte est un poste du bilan qu'on appelle résultat. Les autres écrits que l'on trouve sur le bilan porte chacune le nom de « compte » (compte de banque, compte de caisse, compte bâtiment, dépôt et cautionnement, capital, emprunt, fournisseur, etc.).

Le compte résultat a une signification particulière parce qu'il sert à déterminer le surplus obtenu par l'utilisation du capital de la société pendant une période donnée qu'on appelle profit. Et c'est grâce à ce profit que les actionnaires ou associés ont versé leurs numéraires pour doter l'entreprise de fonds nécessaires à son fonctionnement.

Le profit est donc le moteur du système économique capitaliste qui concentre les efforts des individus dans la recherche de profit. Chacun est libre de se donner les moyens pour produire, vendre et obtenir un profit si possible. Mais, cela comporte aussi un risque parce qu'en voulant gagner, on peut aussi perdre.

La production est une chose mais le marché sur lequel on peut vendre à ses lois propres qui constituent des contraintes pour les producteurs vendeurs et les acheteurs consommateurs. Cela signifie que ces agents doivent se soumettre aux lois du marché.

A la fin de chaque période, pour un moi, un trimestre, un semestre ou obligatoirement 1 an, le compte résultat doit être présenté pour permettre l'appréciation de son solde qui est positif quand il s'agit d'un bénéfice ou négatif quand c'est une perte.

Le résultat, c'est-à-dire le bénéfice ou la perte appartient aux actionnaires ou associés de l'entreprise qui peuvent se partager le bénéfice en le prélevant de la banque ou de la caisse de l'entreprise lorsque celle-ci est créditée. Mais, c'est de la même manière qu'ils se partagent la perte qui vient diminuer sur chacun sa créance sur l'entreprise. Si on le rapporte au capital, c'est comme une diminution du capital étant la donné la créance que constitue le capital sur les actionnaires ou associés de l'entreprise.

**LES DIFFERENTES REPRESENTATIONS DE COMPTE DE RESULTAT :**

D	Compte de ...		C	D	Compte de ...		C	D	Compte de ...		C
libellé	somme	libellé	somme	libellé	Somme	Somme					
					D	C					

**DETERMINATION DU RESULTAT DE L'ENTREPRISE**

Pour déterminer le résultat, le mécanisme est le même qui nous connaissons déjà depuis l'école élémentaire. Il s'agit toujours de faire la différence entre le total des dépenses ou frais et la total des recettes quelque soit la nature de l'entreprise.

Dans le cadre de la comptabilité, les dépenses ou frais occasionnés par l'activité de l'entreprise pendant une période donnée que l'on appelle « période d'exploitation » porte le nom de « charges d'exploitation ».

Et s'il y a d'autres frais qui ne sont pas liés directement aux activités, ils portent le nom de « charges hors exploitation ».

D'autre part, les recettes obtenues de l'activité pendant une période considérée porte le nom de « produit d'exploitation de cette période ». La période considérée par la loi est une période d'1 an que l'on appelle exercice. Et d'après la loi, l'entreprise est obligée de déterminer son résultat à la fin de chaque exercice. Par contre, elle est libre de déterminer des résultats partiels au trimestre ou au semestre, etc.

C'est la différence entre le total des charges et le total des produits qui est le résultat, bénéfice ou perte. Le compte résultat enregistre donc du côté débit toute les charges et du côté crédit, tous les produits. La différence des deux côtés du compte est le solde qui porte le nom du côté le plus fort.

**EXEMPLE :**

Le compte d'exploitation de la société Ndande & Lambaye se présente de la manière suivante (en milliers de francs).

D	Compte de la société Ndande & Lambaye		C
Solde de marchandises vendues		Produits ou Vente	
Achat ou autre achats non-stockable			
Service extérieur consommé			
Charges de personnel			
Autres charges			
D	Compte de la société Ndande & Lambaye		C
28.000		40.000	
106			
270			
2.800			
200			
<hr style="width: 50%; margin-left: 0;"/>			
31.376		Solde Créiteur (40.000 – 31.376) = 8.624	